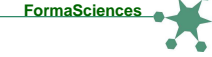


À l'initiative :

du Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes - CIHEAM, France
de l'Institut de la recherche agronomique - INRA, France
de l'Institut des régions arides de Medenine- IRA, Tunisie



Ecole-chercheurs



Gouvernance foncière et usage des ressources naturelles

Du 16 au 20 novembre 2009 à Gabès (Tunisie)

Contexte et enjeux

La supériorité économique et sociale de la gestion privée de la ressource foncière est communément admise du triple point de vue institutionnel, politique et scientifique. Or, dès lors que l'on considère des éléments d'ordre environnementaux dans l'évaluation des impacts des usages du sol, on constate que la multiplication des rivalités privées favorise des usages du sol non conformes à l'intérêt collectif.

Un certain nombre de connaissances théoriques et d'observations empiriques en sciences humaines, en sciences agronomiques ou en écologie permettent bien de rendre compte de phénomènes localisés, à diverses échelles (de la parcelle à la région). Mais l'écueil majeur qui rend encore difficile la généralisation des résultats localisés tient à la méconnaissance de

l'articulation entre les différents niveaux d'organisation et leurs dynamiques.

Vouloir réguler réclame d'analyser les conséquences des formes de gouvernance foncière sur des activités économiques et les processus écologiques, et en retour les conséquences des dynamiques écologiques sur les activités économiques, en premier lieu l'agriculture.

Le manque de confrontation entre corpus disciplinaires traitant de ces différentes questions génère un cloisonnement entre l'analyse scientifique et l'action publique que l'école chercheur a l'ambition de réduire ■

Objectifs de l'école

L'objectif de l'école chercheur est de donner un panorama (en terme de cadre d'analyse, de modèles et d'interdisciplinarité) des approches qui visent à mettre en relation l'action publique, la gouvernance foncière, les modes de gestion des ressources naturelles et les dynamiques écologiques. On accordera une place particulière à l'analyse comparative entre différentes situations nationales : La confrontation des résultats de terrain aux contextes historiques, sociaux et institutionnels aura pour but de faciliter la traduction des résultats de recherche en termes de recommandations pour l'action publique ■

Public

Cette école s'adresse aux chercheurs, doctorants et ingénieurs du département SAD, de l'Institut des Régions Arides (LESOR : Laboratoire d'Economie et de Sociétés Rurales) et de l'IAMM, ainsi que (dans la limite des places disponibles) à ceux des autres départements de l'INRA ou institutions de recherche, qui travaillent en sciences sociales en sciences agronomiques ou en écologie, et portent un intérêt à l'interface entre évaluation environnementale et régulation publique des usages des sols ■

Avec la participation du CIRAD

Programme prévisionnel

Les concepts, méthodes et vocabulaire de base et notions théoriques pour mieux appréhender les différents aspects de la gouvernance foncière.

- « Evolution du droit foncier et préoccupations environnementales : cadre d'analyse »
- « Modélisation des relations entre gouvernance foncière et dynamiques des ressources naturelles »
- « Modes d'aménagement et d'utilisation des terres : Evaluation des l'impact des dynamiques des sociétés sur les ressources naturelles »

Des témoignages pour illustrer la théorie et faire le lien avec sa problématique

- « Différentes interventions illustreront par des cas concrets et variés les apports théoriques »

Un exercice pratique sur le terrain et des ateliers pour mettre en pratique les concepts présentés

- « A partir d'une visite de terrain, il sera proposé aux participants de mobiliser les connaissances et méthodes présentées lors de l'école et tirer des conclusions sur les évolutions de formes de gouvernance foncière compte tenu de la perception des acteurs et de l'évolution des pratiques »

Conclusion et perspectives

Principaux intervenants

Harvey Jacobs, Professeur Fadhel Moussa, A. Ben Saad, Romain Melot, Ghislain Geniaux, Mohamed Elloumi, Jean Paul Cheylan, Claudine Thenail, Isabelle Doussan, Omar Bessaoud, Ali Abaab ...



Lieu

Direction régionale de l'IRA de Gabès



Dates

Du 16 novembre (8 h) au 20 novembre 2009 (14 h)



Participation

Personnels IRA et INRA (y compris doctorants financés par l'IRA et l'INRA)

Frais d'hébergement pris en charge par la formation permanente de votre organisme, par les commanditaires de l'école et ses partenaires ; seuls les frais de transport sont à la charge des unités.

Autres

(nous faire parvenir un bon de commande TVA à 19,6%)

Participation aux frais de séjour et pédagogiques :

- 600 € HT

* *Without any transaction charges for the organizer**

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception du bon de commande.

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le début de la formation, l'intégralité du montant de l'inscription ou de la participation de l'unité sera conservée par la FPN.



Comité d'organisation

Comité scientifique

cnapoleone@avignon.inra.fr

CLAUDE NAPOLEONE-SAD-ECODEVELOPPEMENT, INRA AVIGNON FRANCE

JEAN-CHRISTOPHE PAOLI-SAD-LRDE, INRA CORTE FRANCE

HABIB JEDER -IRA TUNISIE

ABDALLAH BEN SAAD – IRA TUNISIE

MONGI SGHAIER – IRA TUNISIE

ANNE MARIE JOUVE - CIHEAM/IAMM, MONTPELLIER FRANCE

OMAR BESSAOUD - CIHEAM/IAMM, MONTPELLIER FRANCE

Ingénierie de formation

formasciences@nantes.inra.fr

SANDRA DESSAINT ARRAULT - FPN, INRA PARIS FRANCE

FRANÇOISE WERDENBERG - FPN, INRA NANTES FRANCE



Modalités d'inscription

La fiche de pré-inscription est disponible sur le lien suivant : [inscription EC gouvernance foncière](http://inscription_EC_gouvernance_fonciere)

ou à l'adresse suivante
<http://vip.sphinxonline.net/inrafpn/ECFONCIMED/index.htm>

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter :

Nathalie.Frelat@paris.inra.fr
(+33 01 42 75 90 33)

Ou pauleau@avignon.inra.fr
(+33 04 32 72 25 63)

La date limite d'inscription est fixée au 19 juin 2009

Le nombre de places étant limité, le comité d'organisation se laisse la possibilité de sélectionner les participants en fonction des renseignements portés sur la fiche de pré-inscription afin d'avoir un groupe équilibré.

